

Modalités de contrôle des connaissances du M2 CCI

Semestres 1 et 2

Code de l'UE	Semestre	Intitulé	Élément constitutif/nature/crédit	Seuil de compensation	MCC pondération session 1	MCC pondération session 2
D5INCC01	1	Analyse, Algorithmique	ETH 5 ects	6	ET/0,66 CC/0,33	ET/1
D5INCC02	1	Principe des langages de programmation	ETH 5 ects	6	ET/0,66 CC/0,33	ET/1
D5INCC03	1	Architecture et Systèmes	ETH 5 ects	6	ET/0,66 P/0,33	ET/1
D5INCC04	1	Programmation orienté objet	ETH 5 ects	6	ET/1	ET/1
D5INCC05	1	Base de données et Systèmes d'information	ETH 5 ects	6	ET/0,66 CC/0,33	ET/1
D5INCC06	1	Réseaux	ETH 5 ects	6	ET/1	ET/1
D5INCC08	2	Projet logiciel	PT 5	6	PT/1	pas de 2ème session
D5INCC07	2	Option Informatique numérique, informatique Graphique	ETH 5 ects	6	ET/0,66 CC/0,33	ET/1
D5INCC09	2	Découverte de l'entreprise	ETH 2,5 ects	6	ET/1	pas de 2ème session
D5INCC10	2	Stage	S 17,5 ects	10	ET/1	pas de 2ème session

Règles POUR LA 2ème SESSION

Vous n'avez pas validé votre semestre, ou Vous renoncez à la compensation :

- **Note finale supérieure à 10, mais avec une note à une UE en dessous de 6** : vous devez repasser toutes les UE en dessous de 10.
- **Note finale inférieure à 10** : vous devez repasser toute les UE en dessous de 10
- **Note finale supérieure à 10 semestre obtenu par compensation** : Vous pouvez choisir de repasser les UE non-validées (note inférieure à 10) à condition de renoncer à la compensation (par écrit au secrétariat dans la semaine qui suit la date du jury). Dans ce cas vous devez repasser toutes les UE en dessous de 10.
- **Note finale supérieure à 10 sans note éliminatoire** : Tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes des UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury. Dans ce cas vous devez repasser toute les notes en-dessous de 10.

En M2, il n'y a pas de compensation entre les semestres. La règle du sup n'est pas appliquée.

ETH : enseignement Théorique

ET : Examen terminal

CC : Contrôle Continu

P : projet

PT : Projet Terminal

Assiduité :

Dans les UE constituées de TP, de stage ou de langue, la présence de l'étudiant est obligatoire. Toute absence injustifiée entraîne l'interdiction de se présenter aux examens des 2 sessions.

Délivrance des résultats

Aucune note ne sera donnée avant le Jury.

Après délibération du jury, les résultats, admis ou ajourné, sont affichés

sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques ou des enseignants.

Pour une UE donnée, l'affichage "NOM-NOTE" des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ETUDIANT-NOTE.

La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation a été publiée. Les copies doivent être conservées pendant un an.